
- ATTESTATION DE NON-OPPOSITION –

DÉCLARATION ATTESTANT LA CONFORMITÉ ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

Déclaration préalable n°

Déposé le :

Titulaire de la déclaration préalable :

Terrain :

Projet :

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme, notamment en ses articles L.461-1 à L.463-1, L.421-1 à L.426-1, L.431-1 à L.434-1, R.421-1 à R.424-15 ; R462-1 à R462-10 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le..., modifié le... ;

Vu l'arrêté municipal autorisant la construction d'une ... ;

Vu la déclaration d'achèvement de travaux en date du ... reçue le ... ;

Considérant que les travaux effectués par le pétitionnaire sont conformes au permis de construire susmentionné ;

DÉCIDE :

IL N'EST PAS FAIT OPPOSITION À LA DÉCLARATION ATTESTANT LA CONFORMITÉ ET L'ACHÈVEMENT
DES TRAVAUX

À ..., le

Pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire,

Signature

